Le Genre et la Biodiversité







e genre fait référence aux rôles sociaux que les hommes et les femmes jouent et les relations de pouvoir entre eux. Ces relations de pouvoir ont généralement un effet profond sur l'utilisation et la gestion des ressources naturelles. Le genre n'est pas fondé sur le sexe, ou sur les différences biologiques entre les hommes et les femmes, il est façonné par la culture, les relations sociales, et les évènements

naturels. Ainsi, en fonction des valeurs, normes, lois et coutumes, des hommes et des femmes de différentes parties du monde ont développé des rôles de genre différents.

Les rôles des femmes et des hommes comprennent différentes responsabilités du travail, de processus décisionnels, et de connaissance. Selon leurs besoins, les hommes et les femmes ont souvent recours aux ressources différemment et par conséquent gèrent ces ressources de façons différentes. La distinction entre les connaissances locales des hommes et celles des femmes, y compris les connaissances utilisées pour la gestion des systèmes agricoles, a quatre caractéristiques principales (Huisinga Norem et al. 1993):

- 1. les femmes et les hommes ont des connaissances sur des choses différentes,
- 2. les hommes et les femmes ont des connaissances différentes sur les mêmes choses,
- 3. les femmes et les hommes pourraient organiser leurs connaissances de différentes manières,
- 4. les hommes et les femmes pourraient recevoir et transmettre leurs connaissances par des moyens différents.

Le genre et les rôles du genre affectent les possibilités et les contraintes économiques, politiques, sociales et écologiques rencontrées par les hommes et les femmes.

L'importance de la biodiversité pour différents groupes, personnes et des communautés varie en fonction de leur genre, entre autres facteurs. Dans la plupart des pays, la survie des communautés rurales, leur bien-être et leur autonomie dépendent de la biodiversité. Pour les hommes et les femmes des pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, la biodiversité est indispensable à leur survie et à celle de leurs familles. La biodiversité fait également partie de leur système de croyances et de leurs valeurs culturelles et spirituelles.

L'exposition et la compréhension des connaissances et pratiques de la biodiversité selon l'approche genre renforce la conservation de la biodiversité. De nombreuses études de cas, dans plusieurs parties du monde, ont démontré que favoriser l'autonomie des femmes et des groupes vulnérables leur permet de participer d'égal à égal au partage et à la génération de l'information, l'éducation et la formation, le transfert de technologie, le développement organisationnel, l'aide financière et les politiques de développement, les

efforts de conservation de la biodiversité deviennent plus efficaces et effectifs .

Des efforts considérables des instances nationales et internationales, au cours des quinze dernières années, ont permis à la Convention sur la Diversité Biologique de comprendre les rôles fondamentaux que jouent les femmes dans la gestion et la conservation de la biodiversité ainsi que la nécessité d'intégrer une approche genre dans son cadre de travail. La Convention est fermement résolue à reconnaître et à promouvoir les rôles intégraux, pourtant distincts, que les

femmes et les hommes jouent dans la conservation, la reconnaissance et le partage de la diversité biologique. La CDB reconnaît en outre que les femmes, ainsi que des groupes distincts de femmes exigent une attention particulière en raison de systèmes institutionnalisés qui les marginalisent et qui ne valorisent pas explicitement la valeur de leurs contributions à la biodiversité.

La reconnaissance des différences entre les sexes n'est pas suffisante. Pour déterminer les actions nécessaires à la promotion du rôle des femmes et des hommes dans la conservation de la biodiversité, le Secrétariat de la CDB, en collaboration avec l'UICN, a organisé un atelier avec des experts en genre, des femmes autochtones, et d'autres agences des Nations Unies, sur l'intégration d'une perspective spécifique en genre dans la Convention. Le résultat de cet événement a été l'élaboration du Plan d'Action Genre de la Convention sur la Diversité Biologique qui définit le rôle que le Secrétariat de la CDB va jouer pour stimuler et faciliter les efforts, tant de façon interne qu' avec ses partenaires aux niveaux national, régional et mondial, pour surmonter les obstacles et saisir les occasions de promouvoir l'égalité des sexes. Il existe également une réflexion de plus en plus consciente que l'égalité des sexes et le renforcement del'autonomie des groupes vulnérables sont des conditions préalables importantes pour la conservation de l'environnement et pour développement durable.

Exemples

- Les femmes et les hommes ont souvent des connaissances et des préférences différentes des plantes et des animaux. Par exemple, les critères des femmes pour le choix de certaines semences de plantes comestibles pourraient inclure le temps de cuisson, la qualité du repas, le goût, la résistance aux dégâts d'oiseaux et la facilité de collecte, de traitement, de conservation et de stockage (Aguilar, 2004).
- Dans la région de l'Himalaya, la création de zones protégées a provoqué plusieurs conflits. Les femmes, en particulier, ont souvent eu des conflits avec des patrouilles de forêt lors de la collecte de bois et d'autres produits non ligneux et plusieurs ont admis qu'elles voleraient de la biomasse de ces zones protégées. Le Sanctuaire de faune de Binsar a compris ces problèmes et a fait la promotion de la participation des femmes dans la planification de l'écodéveloppement et de l'écotourisme. Les femmes ont commencé à se sentir fières des zones protégées et maintenant elles jouent un rôle essentiel dans leur planification (Badola & Hussain, 2003).

Défis

- Le manque de recherche spécifique en genre sur la biodiversité et sur les liens entre le genre, la biodiversité et l'élimination de la pauvreté.
- Le développement de directives claires, d'outils et de méthodologies pour intégrer la dimension de genre dans la gestion de la biodiversité.
- L'intégration d'une perspective spécifique en genre dans les processus de planification de la biodiversité.
- La mise en place de partenariats et de réseaux pour promouvoir l'intégration d'une perspective spécifique en genre dans la conservation et la gestion de la biodiversité.
- Le renforcement des capacités des femmes des communautés autochtones et locales leur permettant de participer aux processus de la CDB.

Aguilar, L. (2004). Biodiversity: IUCN.

Badola, R., & Hussain, S. A. (2003). Conflict in Paradise: Women and Protected Areas in the Indian Himalayas. `Mountain Research and Development, 23(3), 234-237.

Huisinga Norem, R., R. Yoder and Y. Martin, (2001). "Indigenous Agricultural Knowledge and Gender Issues in Third World Agricultural Development", cité du Programme d'Analyse Socio-Economique selon le Genre de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation – Manuel de niveau intermédiaire. FAO, Rome: 21.

Convention sur la Diversité Biologique

> Illustration: Nelson Flores

Édition: Eric Hidalgo